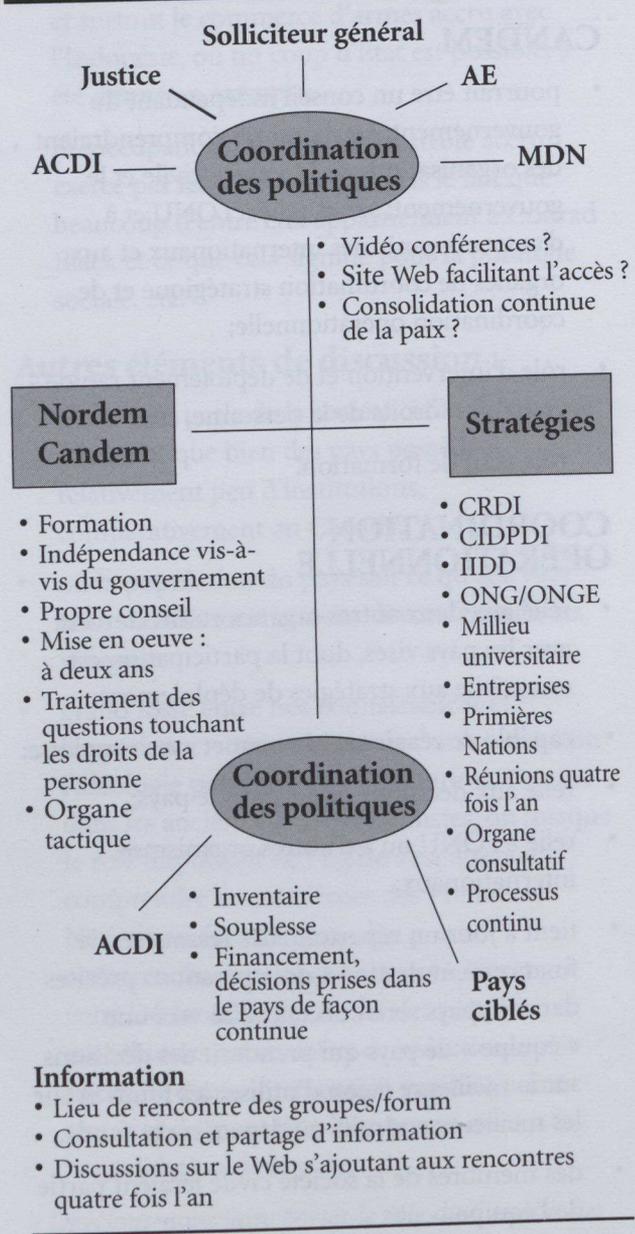




MÉCANISME DE CONSOLIDATION DE LA PAIX PROPOSÉ



Groupe N° 2 : Résumé de la discussion sur les questions constitutionnelles et la fonction gouvernementale

« Quels sont les atouts, les créneaux, les domaines de compétences et les capacités du Canada? Quelle est la contribution du Canada à la consolidation de la paix »

- le Canada n'est pas perçu comme une puissance coloniale ou néocoloniale ni comme une superpuissance. On a l'impression qu'il a des compétences crédibles, surtout en ce qui concerne la gestion et la fonction gouvernementale municipales, provinciales et fédérales;
- le Canada prend la défense des autres et encourage la mise en oeuvre de normes internationales, par exemple, des normes environnementales;
- le Canada possède des compétences en gestion des conflits - il contribue aux interventions de la communauté internationale et sert de médiateur entre les superpuissances;
- le Canada sait s'arrêter quand son mandat ne convient pas, contrairement à certains autres pays qui continuent même si leurs méthodes se révèlent inefficaces;
- les citoyens peuvent se regrouper pour discuter de ces questions de politique étrangère.

Impressions du Canada

En Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, où le Canada joue un rôle relativement important, la réaction devient plus positive ou plus négative à mesure que nous nous engageons de plus en plus. En Indonésie, on se préoccupe actuellement de la participation canadienne. Les réductions du programme d'APD peuvent influencer les perceptions. À mesure que les ressources consacrées à l'APD diminuent, le Canada peut